

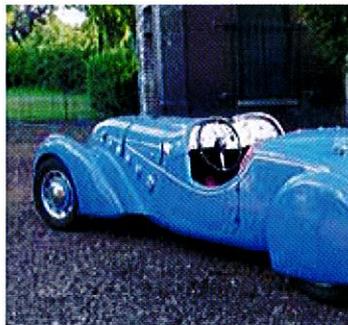


Expertise & véhicules de collection et de prestige

Le saviez-vous ?

- L'expert intervient à la demande des collectionneurs. De par son indépendance et son professionnalisme, il est à même de déceler d'éventuels défauts ou de bonnes surprises.
- Il peut examiner des devis ou factures de réparation afin de vérifier la méthodologie, le coût et la pertinence économique.
- C'est le seul professionnel reconnu apte par le Code de la route à déterminer la valeur d'un véhicule de collection ou de prestige.
- L'expert vous assistera efficacement lors :
 - de l'achat ou de la vente d'un véhicule,
 - de la réparation ou la restauration d'un véhicule,
 - de la recherche d'authenticité,
 - d'un litige.

Une spécialité qui nécessite technicité, passion ainsi qu'un sens aigu de la curiosité.



Pour trouver les coordonnées d'un expert spécialiste en véhicules de collection et de prestige

Il vous suffit de vous rapprocher de l'organisation professionnelle ANEA par téléphone ou mail, ou de consulter son site internet :

ANEA
Alliance Nationale des Experts en Automobile
41-43 rue des Plantes - 75014 Paris
T : 01 45 40 40 40 - M : anea@anea.fr

www.anea.fr

anea

Alliance Nationale des Experts en Automobile

N°1 français de l'expertise automobile



i for 2a

Institut de Formation Associée à l'Automobile

L'offre de formation Ifor2a en véhicules de collection et de prestige

Ifor2a est l'organisme de formation d'ANEA. Il organise la formation initiale des experts en automobile, ainsi que leur formation continue sur de nombreuses thématiques.

- Des sessions de formation de base "L'expertise des véhicules de collection et de prestige" sont régulièrement organisées.